

DÉCIDEURINTERVIEW

# « Trop de patrons ne se protègent pas »

Spécialiste de l'information sur les entreprises, la société Altares vient de boucler une étude sur la perte d'emploi des entrepreneurs, pour le compte de la GSC (Garantie sociale du chef d'entreprise). Thierry Millon, directeur des études d'Altares, dévoile ses résultats.

Combien de chefs d'entreprise ont perdu leur emploi l'an dernier dans le département ?

En 2017, 1 544 entrepreneurs se sont trouvés en situation de chômage dans le Rhône, à la suite d'une liquidation judiciaire. Et 5 942 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces chiffres sont en baisse par rapport à 2016 (- 7, 2 % dans le Rhône et -2, 3 % au niveau régional). Ils sont le reflet de la bonne conjoncture actuelle, particulièrement favorable dans l'industrie et le bâtiment. Ils traduisent également un assouplissement des crédits envers les sociétés ; ce qui leur a permis de retrouver les moyens de financer leur croissance.

On assiste d'ailleurs au recul des pertes d'emplois des entrepreneurs dans toute la France ou presque. Et cela devrait se poursuivre en 2018. Depuis le début de l'année, le nombre de défaillances des entreprises est en recul de 14 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, le satisfecit doit rester mesuré car ces données restent supérieures à celles d'avant 2008, quand est survenue la crise.

Dans quels secteurs les chefs d'entreprise sont-ils les plus menacés par la perte d'emploi ? Plus de la moitié des entrepreneurs en situation de chômage travaillaient dans le bâtiment, le commerce de détail ou la restauration. Ce n'est pas vraiment une surprise car ces secteurs sont tributaires de la dépense des consommateurs. Ils ne peuvent pas ou peu compter sur des carnets de commandes à plusieurs mois. Ainsi, ils sont beaucoup plus sensibles aux turbulences. La menace terroriste a notamment pesé lourd pour certains.

Qui sont les chefs d'entreprise les plus touchés par le chômage ? 74 % des dirigeants en situation de perte d'emploi dirigeaient une entreprise de moins de 3 salariés. Nombre d'entre eux avaient plus de 45 ans au moment de la liquidation et venaient de se reconverter volontairement ou non. Souvent, l'échec de ces patrons de TPE provient d'un trop faible financement de leur projet. On leur a fait croire qu'ils pouvaient créer un business avec un euro seulement, mais c'est faux. Et totalement contre-productif comme message. L'argent est le nerf de la guerre. Pour réussir, il faut des bases solides.

Les chefs d'entreprise qui perdent leur emploi sont-ils couverts ? Malheureusement non. Moins de 20 % des patrons qui ont perdu leur

emploi avaient souscrit une assurance chômage. Ils se retrouvent donc sans revenu et cela impacte fortement leur capacité de rebond. C'est regrettable. En France, trop de patrons ne se protègent pas. Quand ils créent, ils sont dans la prise de risques. Ils n'anticipent pas l'échec éventuel de leur business et ne se couvrent pas. Ils estiment qu'il s'agit d'une dépense trop élevée. Il faut que les mentalités évoluent. C'est l'un des objectifs de cette étude.

## Son âge

56 ans

## Sa formation

Licence AES

## Son parcours

Thierry Millon a participé à la création d'une des premières bases de données d'information sur les entreprises au début des années 1980. Cela lui a ouvert les portes, en 1994, de Dun & Bradstreet. Il travaille depuis 2006 chez Altares

## Sa fonction

Directeur des études d'Altares

## Sa devise

« Accepter l'échec, c'est prendre le risque de réussir. » ■